



Procès Verbal de la séance

du Conseil Municipal

vendredi 1er avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 1^{er} avril à 18 heures, le Conseil Municipal convoqué le 22 mars 2022 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

NOMS et PRENOMS	PRESENTS	PROCURATION A	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS
M. Dominique BAERT	X			
Mme Myriam DE SMEDT	X			
M Sébastien FITAMANT	X			
Mme Michèle COQUELLE	X			
M. Henri GADAUT	X			
M. Tarik MEKKI	X			
Mme Zohra REIFFERS	X			
M. Karl MONRABAL	X			
Mme Martine LEBLANC	X			
M. Gilbert CHARLES	X			
Mme Myriam LESTIENNE		M.BAERT	X	
M. Azedine TALEB-AHMED		M.MONRABAL	X	
Mme Sylvie ZAIDI		M.KIRAZ	X	
M. J. Philippe DUMOULIN		Mme OSSON	X	
M. Jacques DELFOSSE	X			
M. Guy-Noël LEMAY	X			
M. Steeve DE MATOS		Mme DE SMEDT	X	
M. Benjamin CAILLIÉRET	X			
Mme Annie CHANTRIE		Mme COQUELLE	X	
Mme Emeline BOITTE		Mme LEVEQUE	X	
M. Pascal LUCAS		M.MEKKI	X	
Mme Basma HAMMAMI-BELAID	X			
Mme Béatrice DUJARDIN	X			
Mme Laureen LEMOINE	X			
M. Rabah DAHMANI	X			
Mme Paméla GUILBERT		M.GADAUT	X	
M. Steven MARROUKI		M.CAILLERET	X	
Mme Catherine OSSON	X			
Mme Océane LEVEQUE	X			
Mme Lina DJAFER-CHERIF	X			
M. Veysal KIRAZ	X			
Mme Laura DELPLANQUE		M.DAHMANI	X	
M. Brice WETE-MATOUBA		Mme DUJARDIN	X	
M. Michel DEBAETS	X			
M. Christophe RICCI	X			
Mme Marjorie DELRUE		M.RICCI	X	
M. Denis CROIGNY	X			
Mme Sophie FELIX		M.CROIGNY	X	
M. Messaoud CHAYANI		M.RICCI	X	
M. J. François SOYEZ	X			
M. Abdel DENFER		M.SOYEZ	X	
Mme Marjory FARACI		M.SOYEZ	X	
Mme Axelle DELANNOY	X			

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2022

Cher(e)s Collègues,

Bienvenue pour cette séance particulière du Conseil Municipal sur le fond (car elle est consacrée à la solidarité) comme sur la forme puisqu'elle se tient à nouveau à effectifs réduits conformément aux préconisations préfectorales face à la situation sanitaire.

En application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, je rappelle que le quorum est donc abaissé à un tiers et chaque Conseiller Municipal peut être porteur de deux procurations. C'est sous l'égide de ces dispositions que nous tenons le présent Conseil.

S'agissant d'une séance à rapport unique la retransmission en direct n'est pas assurée. Le public est autorisé à y assister.

- **Appel**
- **Désignation de la secrétaire** : Madame Océane LEVEQUE
- S'agissant du Conseil du 4 février dernier, son procès-verbal n'a pas encore été finalisé. Celui-ci sera donc soumis à votre approbation lors de notre prochaine séance.

ORDRE DU JOUR

Je soumetts à l'Assemblée l'organisation suivante des débats concertée avec les Présidents de Groupes :

- 1 intervention du groupe « Avec vous pour Wattrelos » sur le rapport n° 1

Je n'ai pas eu connaissance d'autres demandes d'intervention ? Y en a-t-il d'autres ?

Que ceux qui sont **POUR** lèvent la main

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 1 : Madame OSSON

Rapporteuse : Madame Catherine OSSON

En décidant, dans la nuit du 23 au 24 février, de déclencher une attaque militaire massive contre l'Ukraine, la Russie de Poutine a commis un acte de guerre qui enfreint toutes les règles du droit international, rompt avec tous ses engagements et surtout bafoue les valeurs de paix et de liberté sur lesquelles le continent européen a construit son équilibre depuis plusieurs décennies.

Comme le Président de la République l'a souligné : nous faisons face à une situation de guerre mais également à un tournant dans l'histoire de l'Europe et de notre pays.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, en tant que présidente en exercice du Conseil de l'Union européenne, au regard aussi de ce que sont ses valeurs et l'idée qu'elle se fait de la paix dans le monde, la France se devait d'assumer son rôle. Les initiatives prises par le chef de l'Etat se sont multipliées, en liaison étroite avec nos partenaires européens et les Etats-Unis.

Ces efforts n'ont pas abouti : Poutine a non seulement déchiré les accords de Minsk mais il a aussi rompu tous ses engagements qu'il avait pris dans les derniers jours. Il en porte la pleine et entière responsabilité.

Poutine a menti. Il a menti au Président de la République, il a menti à la communauté internationale, il a menti à son propre peuple : non, aucun génocide n'a eu lieu contre les populations russophones du Donbass ; non, il n'y a pas d'armes nucléaires sur le sol ukrainien ; non, Monsieur ZELENSKY n'est pas à la tête d'un régime nazi, terme particulièrement infâme quand on regarde l'histoire de ce pays.

Il a fait le choix de la guerre. Il a fait le choix de vouloir inverser le cours de l'Histoire et de revenir sur les acquis qui avaient suivi la fin de l'Union soviétique. Il a pris le prétexte de la situation dans la région du Donbass pour violer la souveraineté territoriale de l'Ukraine et chercher à renverser le gouvernement démocratiquement élu donc légitime d'un pays de 44 millions d'habitants.

Pour exprimer la solidarité nationale envers les Ukrainiens, la France a été moteur, aux côtés de ses partenaires Européens, dans le processus de sanctions qui visent à affaiblir l'appareil politique, économique mais aussi militaire de la Russie.

La guerre unilatérale et injustifiée que Poutine a déclenchée aura un coût indéniable pour lui et ses soutiens oligarques. Mais c'est bien le peuple russe qui va souffrir le plus des conséquences de ces sanctions. Ne l'oublions pas en ces temps où la simplification à outrance des problèmes et les amalgames erronés sont légion.

La solidarité envers le peuple Ukrainien s'est manifestée partout, y compris à Wattrelos. Très rapidement, sous l'impulsion de Monsieur le Maire, la ville a entrepris de faire un appel aux dons en lien avec la plateforme mise en place par la MEL.

Ainsi, une permanence a été organisée à la salle Jean Jaurès pour permettre aux Wattrelosiens d'apporter des vêtements, des couvertures, du matériel médical, des jouets, de la nourriture...

Au total, ce sont plus de 25 m³ de dons qui ont été récoltés au profit des Ukrainiens. Cette générosité des Wattrelosiens que nous connaissons bien s'est à nouveau vérifiée à cette occasion. Je voudrais, en votre nom, les remercier chaleureusement de même que les équipes de la ville qui ont donné de leur temps pour mener à bien cette opération.

Par ailleurs, les organisations humanitaires ont indiqué dès le début du conflit qu'au-delà des aides en nature, il était important pour elles d'avoir des dons financiers pour pouvoir réagir très rapidement dans des actions concrètes qui s'adaptent aux besoins immédiats recensés par leurs représentants sur place.

C'est pourquoi, nous avons souhaité que le Conseil Municipal de la ville de Wattrelos puisse décider de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'organisation FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales) qui est liée au ministère des Affaires Etrangères et qui saura utiliser au mieux cette somme. C'est l'objet de la délibération que nous vous proposons d'adopter aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'a indiqué le Président de la République, « la guerre en Europe n'appartient plus à nos livres d'histoire, elle est là, sous nos yeux. La démocratie n'est plus considérée comme un régime incontestable, elle est remise en cause. Notre liberté, celle de nos enfants n'est plus un acquis. Elle est plus que jamais un système de courage, de combat de chaque instant ».

Si aujourd'hui les chars russes envahissent les faubourgs de Kiev et non pas de Varsovie ou Prague, c'est justement parce que l'Europe a su construire avec ses partenaires, autour d'aspirations communes, un ensemble sûr, uni, prospère. Le peuple ukrainien aspire, dans sa grande majorité, à rejoindre cette Europe de la paix et de la démocratie. Ce mouvement reprendra inéluctablement car c'est le sens de l'Histoire.

Monsieur Le Maire

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur Christophe RICCI.

Monsieur RICCI

Merci Monsieur le Maire et chers collègues, ce sera une très courte intervention.

Ce qui se passe aujourd'hui en Ukraine évidemment nous a tous choqués. On disait que ce n'était pas possible que cela arrive et pourtant effectivement on constate avec effroi et on s'associe à ce que vivent les Ukrainiens dans ces moments difficiles. Je voudrais au-delà du vote de cette subvention, que l'on va évidemment bien sûr soutenir, appuyer par ce témoignage du groupe « Avec Vous pour Wattrelos », dire que l'on s'associe pleinement avec les actions qui ont été mises en place.

Il ne peut y avoir de politique dans ces moments là et il n'y aura pas de politique. Je voudrais aussi, comme Mme OSSON l'a rappelé, saluer les équipes de la Ville pour leur mobilisation, plus largement les wattrelosiens, aussi les initiatives d'ordre privé qui ont été faites un peu partout sur la Ville et qui démontrent une fois de plus que Wattrelos est bien une Ville au cœur qui bat. Voilà, je n'en dirai pas beaucoup plus et l'on s'associe pleinement à tout ce qui a été mis en place.

Monsieur Le Maire

Merci Monsieur RICCI, Monsieur SOYEZ une explication de vote ?

Monsieur SOYEZ

Non non, simplement quelques mots pour dire qu'effectivement on s'associe également au geste fait par la Ville. On s'adresse bien aux victimes de la guerre, aux victimes civiles de la guerre et je pense comme Monsieur RICCI qu'il ne faut pas faire de politique dans ce moment-là.

Monsieur le Maire

Madame Delannoy ?

Madame Delannoy

Rien à rajouter.

Monsieur le Maire

Je vais moi aussi remercier les équipes, tous ceux qui se sont mobilisés. Quand de pareils événements se produisent, alors que nous ne pensions pas qu'ils puissent se produire aussi près de chez nous, avouons-le, nous nous retrouvons désarçonnés.

C'est tellement fort, tellement violent. Plus de 10 millions d'Ukrainiens aujourd'hui ont été amenés à quitter leur foyer et à abandonner tout ce qu'ils avaient.

Les dernières statistiques font état de 3,5 à 4 millions d'Ukrainiens ayant quitté leur pays et de 30 à 40 000 d'entre eux ayant rejoint le nôtre.

Nous espérons tous que la guerre s'atténuera et qu'ils pourront rentrer chez eux très vite !

Pour définir le plan d'action de la Ville, il nous fallait un peu de temps, il nous fallait un peu de temps et un peu d'ordre. Bien sûr que les initiatives privées sont louables, encore faut-il qu'elles soient efficaces. On n'est pas là devant un tremblement de terre où il faut porter soutien à une population en difficulté, j'allais dire secourue par un événement ponctuel. On est là devant une guerre qui va durer, qui dure, la preuve depuis plus d'un mois déjà.

Aussi, face à une population sous les bombes dans un pays qu'il est difficile de rejoindre, pour assurer une mission humanitaire avec les moyens et toute la bonne volonté que l'on peut avoir, mettre des affaires dans une camionnette et aller au cœur de l'Ukraine n'est évidemment pas possible !

Il fallait donc trouver une méthode plus cohérente. Celle-ci se bâtit dans trois directions. Tout d'abord, c'est l'expression de la solidarité : un drapeau, c'est peu de chose, mais c'est beaucoup quand même ! L'édifice en deux couleurs, c'est peu de chose, mais c'est beaucoup aussi, symboliquement ! Ensuite, il fallait, au-delà de la solidarité, définir des actions et ces actions sont de deux natures. Elles sont d'abord dans l'urgence, aujourd'hui, avec la mise en place de collectes. Je l'ai dit, cohérente, ainsi nous avons choisi deux acteurs pour le faire.

Le premier étant la MEL qui organisait une collecte sur son territoire, derrière cette plateforme en lien avec l'ambassade d'Ukraine. Ce qui était une garantie aussi de crédibilité parce qu'il fallait prendre également en considération l'acheminement. Nous avons donc lancé pour trois semaines cette collecte, sachant que si les besoins existent encore nous maintiendrons cet effort. Aujourd'hui les trois semaines ont donné les résultats qui ont été énoncés par Madame OSSON.

A noter que derrière les apports volontaires, il y a aussi des tris nécessaires des choses qui ne sont plus utiles et d'ailleurs, le quai d'Orsay nous demande, à moi comme à l'ensemble des collectivités, de ne plus envoyer un certain nombre de choses. On a rencontré des ambassadeurs la semaine dernière qui nous disaient que c'était

quand même dommage qu'il y ait des choses qu'ils sont obligés de détruire car ce n'est pas d'opportunité. Il faut que ce soit utile !

Cette première action est donc pour aider les populations en périphérie d'Ukraine, voire peut-être dans l'Ukraine et tous les convois sont acheminés en lien avec l'ambassade d'Ukraine.

Le second axe, est d'intervenir pour les populations qui sont en déshérence et qui veulent nous rejoindre. On s'est mobilisé auprès du Secours Populaire.

Des contacts ont également été pris avec les bailleurs, même si nous connaissons l'étroitesse des disponibilités sur le territoire de la Ville, pour pouvoir accompagner si nécessaire.

Pour les 30 ou 40 000 Ukrainiens présents sur le territoire national, il existe 36 000 communes et personne n'imagine que ce ne soit pas absorbable, si j'ose dire, dans des conditions humaines, compte tenu notamment du statut de protection temporaire.

Voilà ! Le CCAS interviendra en lien avec les bailleurs, le cas échéant, dans un deuxième temps si nécessaire.

Pour l'instant, le choix que nous avons fait est effectivement un geste de solidarité, comme nous l'avons fait déjà lorsque les inondations avaient touché une de nos villes jumelles en Allemagne, et je vous remercie d'ailleurs de votre solidarité à l'époque Mme OSSON, qui porte les questions internationales dans cette municipalité, Mme COQUELLE ainsi que Mme LEMOINE se sont rendues à Eschweiler et ont pu percevoir à la fois la détresse des Allemands et leur extraordinaire appréciation de cette solidarité watrelosienne !

Si un jumelage veut dire quelque chose, c'est au moins que l'on s'occupe de ses amis quand ils sont dans la peine et la difficulté.

C'est la même démarche que nous accomplissons à destination du peuple Ukrainien, lui aussi peuple du continent Européen et à vocation Européenne, d'un enjeu politique lourd dont nous mesurons d'ailleurs toutes les conséquences. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, c'est un peuple en souffrance.

Alors pourquoi le FACECO ? Tout simplement parce que par une note du 1^{er} mars dernier, le Préfet a demandé aux Collectivités Territoriales, plutôt que de prendre des initiatives en ordre dispersé, de passer par ce fonds spécialisé pour intervenir sur les situations de crise.

En effet, c'est l'assurance d'une gestion sérieuse, car si vous saviez le nombre de lettres de « margoulins » que j'ai pu recevoir en me demandant de pouvoir apporter une subvention, un soutien. Des non-watrelosiens bien sûr ! Apporter un soutien sans que je sache où que ça aille et pour qui, jamais je ne vous aurais proposé ça ! Là, on a ce label de sérieux, cette crédibilité et en même temps un acte fort de solidarité dans une Ville au cœur qui bat !

Au moins au-delà de nos différences, ce vœu-là, cette décision-là, doit me semble-t-il pouvoir tous nous réunir. Merci les uns les autres de votre position.

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vais donc mettre aux voix la délibération proposée par Mme OSSON.

Vote sur le rapport :

POUR	: 43 VOIX
CONTRE	: / VOIX
ABSTENTION	: / VOIX

=====

C'est la fierté de notre Conseil Municipal de pouvoir se réunir pour ce type de cause. Séance courte, intense, séance humainement solidaire et toute à l'honneur de notre Ville.

Avant de clore la séance, je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Bonne soirée à toutes et à tous.

Merci

La séance est levée à 19h20

Dominique BAERT, Maire	
Myriam DE SMEDT	
Sébastien FITAMANT	
Michèle COQUELLE	
Henri GADAUT	
Tarik MEKKI	
Zohra REIFFERS	
Karl MONRABAL	
Martine LEBLANC	
Gilbert CHARLES	
Myriam LESTIENNE	
Azedine TALEB-AHMED	
Sylvie ZAIDI	
J. Philippe DUMOULIN	
Jacques DELFOSSE	

Guy-Noël LEMAY	
Steeve DE MATOS	
Benjamin CAILLIERET	
Annie CHANTRIE	
Emeline BOITTE	
Pascal LUCAS	
Basma HAMMAMI-BELAID	
Béatrice DUJARDIN	
Laureen LEMOINE	
Rabah DAHMANI	
Paméla GUILBERT	
Steven MARROUKI	
Catherine OSSON	
Océane LEVEQUE	
Lina DJAFER-CHERIF	
Veysal KIRAZ	

Laura DELPLANQUE	
Brice WETE-MATOUBA	
Michel DEBAETS	
Christophe RICCI	
Marjorie DELRUE	
Denis CROIGNY	
Sophie FELIX	
Messaoud CHAYANI	
J. François SOYEZ	
Abdel DENFER	
Marjory FARACI	
Axelle DELANNOY	